

## Au sommaire :

- ▶ Quelques brèves de Fèvres...
- ▶ Un cartel révélé dans la filière métal
- ▶ Création d'une Direction Générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCIS)
- ▶ Fournaise®, une forge à gaz à foyer ouvert
- ▶ Biosane T 218 pour le dégraissage à froid des métaux
- ▶ Des avancées favorables au développement des entreprises artisanales
- ▶ Portrait d'une artiste : George
- ▶ L'agenda des évènements à ne pas manquer !

## Quelques brèves de Fèvres...

### ▶ *Ouverture du Musée des Compagnons à Bordeaux*

La Fédération Compagnonnique des Métiers du Bâtiment de Bordeaux a ouvert récemment son Musée du Tour de France. Dans une bâtisse de caractère, ce musée vous invite à plonger au cœur de la tradition des compagnons et à découvrir leur passion pour le métier qu'ils exercent : charpentiers, ferronniers, menuisiers, ébénistes, serruriers... Les plus anciennes réalisations vous permettront de comprendre l'histoire du Compagnonnage et celle du monde ouvrier, notamment à Bordeaux. Renseignements : FCMB Bordeaux, 112 rue Malbec 33800 Bordeaux – Tél : 05 56 92 05 17.

### ▶ *Locaux à louer sur Villedieu-les-Poêles*

Villedieu les Poêles, "Ville et Métiers d'art", propose 2 locaux à la location. Le premier est un local rénové situé en plein centre-ville, dans un quartier piétonnier et à proximité des commerces et musées (disponible en mai 2009). Le second est situé en zone artisanale à 1 km du centre-ville (disponible en juillet 2009). Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de l'IFRAM dans la rubrique "Petites Annonces" en cliquant [ici](#), ou contactez Valérie Coupel à la Communauté de Communes de Villedieu au 02 33 90 17 90, ou par email : [cdc.villedieu.vcoupel@orange.fr](mailto:cdc.villedieu.vcoupel@orange.fr).



### ▶ *Nette baisse de l'activité de l'artisanat du bâtiment*

La CAPEB a publié un communiqué présentant les principaux chiffres de l'activité de l'artisanat du bâtiment en 2008 et les perspectives pour 2009. Après plusieurs mois d'activité relativement positive en 2008, dans un contexte économique globalement difficile, des incertitudes et des interrogations apparaissent suite au retournement brutal de l'activité au 4<sup>ème</sup> trimestre. L'activité de l'artisanat du bâtiment devrait donc connaître une baisse de - 3 % à - 4 % en volume en 2009. La CAPEB mise sur les mesures du Grenelle, le plan de relance de l'économie et l'essor des ECO Artisans pour sortir de la crise.

Le Pôle national d'Innovation pour l'Artisanat des Métaux, souhaite vous apporter par cette lettre, toutes les informations pratiques liées à votre profession. Ce bulletin mensuel permet de vous informer régulièrement sur l'actualité du moment et sur des thématiques spécifiques à vos métiers. Pour vous abonner, connectez-vous sur [www.ifram.fr](http://www.ifram.fr)

## Un cartel révélé dans la filière métal

Arcelor, KDI et les autres paieront une forte amende pour s'être entendu sur les prix. En effet, le conseil de la concurrence inflige une amende de 575,4 millions d'euros à 11 entreprises liées à la sidérurgie. La principale fédération du secteur est aussi sanctionnée. C'est la plus importante amende infligée par le Conseil de la concurrence à ce jour. Issue d'une enquête commanditée par le ministre de l'économie en mai 2004, le résultat est pour le Conseil sans appel : les onze entreprises incriminées auraient mis en place « entre mi 1999 et mi 2004 - un cartel de grande ampleur portant à la fois sur les prix, les clients et les marchés ». Les investigations ont été déclenchées suite à la plainte de négociants de produits sidérurgiques, alertés par les coïncidences tarifaires lors des appels d'offres.

Pour le conseil, « Les documents et preuves au dossier témoignent d'un nombre très important et régulier de réunions et d'échanges d'informations dont le but était de se mettre d'accord sur les conditions commerciales accordées aux clients (barèmes de prix, classement des clients en fonction de leur potentiel, taux de remise maximum, etc.) et de se répartir les clients et les marchés. » Bref, se constituer un cartel avec entente sur les pratiques et prix.

Dans son communiqué, le conseil de concurrence parle sans hésiter d'une organisation agissant sur toute la France, découpée en 11 zones et supervisée par un président. « Ces pratiques sont exceptionnellement graves car elles ont eu pour objet et pour effet non seulement de faire échapper les prix au jeu normal de la compétition, mais aussi de répartir les clients et les marchés, anéantissant tout mécanisme concurrentiel entre les entreprises concernées. » L'entente portait sur des biens intermédiaires (poutrelles, tubes, laminés, ronds à béton, etc.) distribués de manière indirecte, donc pour des volumes à chaque fois peu conséquents. Toutefois, les dommages se chiffrent selon le conseil à plusieurs centaines de millions d'euros. Après diverses mesures de clémences, l'amende finale passe de 716,4 millions d'euros à 575,4 millions d'euros. (Source L'Usine Nouvelle - 17/12/2008)

### Les entreprises sanctionnées :

- Groupe Arcelor Mittal : 301 780 000 euros, dont société PUM Service Acier (288 000 000 euros), société Arcelor Profil (12 950 000) euros et société AMD Sud Ouest (830 000 euros) ;
- KDI : 169 300 000 euros ;
- Descours & Cabaud SA : 82 550 000 euros ;
- Etablissements Marc Morel et Fils : 12 000 000 euros ;
- Etablissements Maison neuve : 8 000 000 euros ;
- Clisson Métal : 800 000 euros ;
- Liametho : 400 000 euros ;
- CODIP : 400 000 euros ;
- Ferren Fers : 100 000 euros ;
- FFDM : 124 500 euros.

## Création d'une Direction Générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCIS)



Créée au sein du ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi, la DGCIS propose et met en œuvre les actions et les mesures permettant de développer, sur le territoire national, un environnement favorable à la création et au développement des entreprises, notamment les petites ou moyennes entreprises, ainsi que, entre autres, au développement de l'artisanat. Résultant de la fusion, au 1<sup>er</sup> janvier 2009, de la Direction Générale des Entreprises (DGE), de la Direction du Commerce, de l'Artisanat, des Services et des Professions Libérales (DCASPL) et de la Direction du Tourisme, elle assure la tutelle de l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers et elle organise la tutelle des Chambres de Commerce et d'Industrie et celle des Chambres de Métiers et de l'Artisanat. Pour plus d'infos sur le décret, cliquez [ici](#). La DGCIS publie également une lettre mensuelle qui s'adresse aux entreprises, PME, commerçants et artisans et dont l'objectif est de faire connaître les actions menées : le crédit d'impôt recherche, le financement des PME, les initiatives régionales, les appels à projets, les derniers textes réglementaires, les événements à venir et les publications. Pour vous abonner, c'est [ici](#).

## Fournaise<sup>®</sup>, une forge à gaz à foyer ouvert

Facilement transportables, les forges à foyer ouvert Fournaise<sup>®</sup> sont propres et d'un emploi simple avec une mise en œuvre rapide sans perte de temps d'allumage. L'ossature est en tôle d'acier pliée, assemblée par soudure. Le foyer possède une isolation thermique à très grande résistance mécanique, couvert de 45 kg de matériau incombustible à haut pouvoir rayonnant. Le brûleur permet de souffler l'air selon 2 vitesses, grand feu et petit feu et d'adapter la pression du gaz. La forge est équipée d'une vanne d'arrêt principale, ainsi que d'une électrovanne de coupure de sécurité.



Le circuit électrique alimenté en 230 V avec terre, est protégé par un fusible. Des glissières porte-outils forment des poignées pour un transport plus facile. La température d'emploi est de l'ordre de 1400 °C. Alimentée en propane (bouteille ou cuve) dans sa version de base, cette forge est également disponible dans une version fonctionnant au gaz naturel (gaz de ville) pour ceux qui bénéficient déjà d'un raccordement au réseau. La puissance de chauffe est de 20 kW pour la version fonctionnant au propane, et de 30 kW pour la version fonctionnant au gaz naturel. [www.atibel.fr](http://www.atibel.fr)

## Biosane T 218 pour le dégraissage à froid des métaux



MMCC Microchem vient de déposer un brevet protégeant un produit innovant en matière d'environnement, de sécurité et de toxicité, pour les applications de dégraissage et de lavage à froid. En effet, le Biosane T 218 n'a aucune teneur en substances dangereuses, pas de point éclair, et ne présente aucun risque d'inflammation ou d'explosion, tout en possédant un pouvoir dégraissant important à froid, en phase vapeur et sous ultrasons. Il apporte une solution immédiate à la plupart des utilisateurs qui sont confrontés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009 à l'interdiction du composé fluoro-chloré HCFC 141 B, qui remplaçait déjà le CFC 113. De nombreux mélanges sont apparus sur le marché en substitution du HCFC 141 B. Certains ont fait l'objet de brevets, mais présentent néanmoins de nombreuses contraintes en matière de performance, de sécurité ou de toxicité. Pour tout renseignement, rendez-vous sur [www.mmcc.fr](http://www.mmcc.fr).

## Des avancées favorables au développement des entreprises artisanales

Plusieurs mesures d'ordre fiscal et social viennent d'être adoptées par le Parlement. Elles traduisent globalement la volonté d'améliorer les conditions de développement des entreprises artisanales. Ainsi l'APCM et les Chambres de Métiers et de l'Artisanat ont obtenu que soit respectée l'égalité de traitement devant l'impôt sur les résultats des entreprises. En effet depuis janvier 2006, de nombreuses entreprises artisanales, bien que dotées d'une comptabilité certifiée, subissaient une surévaluation automatique de 25 % de leurs bénéfices pour le calcul de l'assiette de l'impôt, au prétexte qu'elles n'avaient pas recours à centre de gestion agréé. La suppression de l'imposition forfaitaire annuelle (IFA) sur trois ans, laquelle était une promesse du président de la République, est également une mesure très positive pour les entreprises artisanales, car elle va dans le sens de l'allègement de leurs charges. Cette mesure est applicable dès le 1<sup>er</sup> janvier 2009 pour les entreprises dont le CA est inférieur à 1 500 000 euros. (1<sup>er</sup> janvier 2010 pour les entreprises dont le CA en inférieur à 15 000 000 euros, et 1<sup>er</sup> janvier 2011 pour toutes les entreprises). Au niveau social, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010, un dispositif est créé permettant au chef d'entreprise artisanale ou commerciale de compléter les années d'activité pour lesquelles il n'a pas validé quatre trimestres. L'artisan, qui a effectivement exercé son activité durant une année complète mais qui, en raison de l'insuffisance de ses revenus, n'a pas pu valider quatre trimestres, peut désormais les compléter par période de 90 jours d'affiliation continue ou non dans l'année, sans passer par le rachat de cotisations.

**Portrait d'une artiste : George, « sculpteur et concepteur d'identité visuelle »**

Née à Toulon, cette artiste est diplômée de l'école nationale des Beaux-Arts de Lyon (1992), à travers deux options : l'art et la communication. Son cursus est conçu comme un laboratoire de recherche et d'expérimentation, délibérément ouvert sur la réalité artistique contemporaine. Pour mettre en images les mots et les idées qui la touchent, elle découvre le bronze à travers la sculpture afin de recréer l'émotion. George travaille également l'acier en faisant évoluer ses sculptures dans un univers où nature et matière se confondent. Elle confectionne des oeuvres libres qu'elle expose mais travaille aussi sur commande pour des entreprises ou des particuliers. Comme illustré ci-dessous, ce sculpteur exprime toute l'essence de la féminité.

[www.thegeorgearts.com](http://www.thegeorgearts.com)

**L'agenda des évènements à ne pas manquer !****• Du 4 au 5 février 2009 : Salon des Entrepreneurs à Paris**

Bénéficiez d'outils pratiques pour concrétiser votre projet et retrouvez des centaines de partenaires pour vous accompagner, 150 conférences et ateliers pour vous former et vous informer, des espaces de consultations d'experts confidentielles et gratuites. Découvrez aussi la nouveauté 2009, l'auto-entrepreneur, un régime simple et rapide pour entreprendre librement. Palais des Congrès à Paris - [www.salondesentrepreneurs.com](http://www.salondesentrepreneurs.com).

**• Du 6 au 8 février 2009 : Made in Angers**

Il s'agit d'un week-end dédié aux métiers d'art. Cet événement se déroule aux Greniers Saint-Jean à Angers (49). Pour plus de renseignements, contactez Catherine Fauchoux au 02 41 22 61 06.

**• Jusqu'au 14 mars 2009 : Terre de ciel**

Exposition de créations uniques de terre et de métal aux formes pures, aux textures brutes habillées de chaudes patines. Atelier sur cour situé à Rueil-Malmaison (92) - Tél. : 01 47 51 10 13 - [www.ateliersurcour.fr](http://www.ateliersurcour.fr)

**• Du 10 au 13 mars 2009 : Form et Tôle**

Salon international du formage, du travail de la tôle et du tube. Contact : Tél : 01-44-31-83-31. Eurexpo à Lyon. [www.industrie-expo.com](http://www.industrie-expo.com)

**• Du 10 au 13 mars 2009 : Soudage**

Salon international dédié aux solutions et techniques de soudage. Contact : Tél : 01-44-31-83-31. Eurexpo à Lyon. [www.industrie-expo.com](http://www.industrie-expo.com)

**• Du 8 au 10 mai 2009 : 7<sup>ème</sup> festival international d'artistes forgerons**

Organisé par les forgerons ukrainiens, ce festival permet d'échanger autour d'ateliers où sont présentés des professionnels venus de tous pays. Une exposition "Ornamental Forging" sera également présentée. Contact : Sergiy, Olga Polubotko. Ivano-Frankivsk, Ukraine. [www.kf-arma.com.ua](http://www.kf-arma.com.ua)

IFRAM - Pôle national d'Innovation pour l'Artisanat des Métaux

Rédaction : Nicolas Duez, Éric Quentin

2973, route de Duclair, 76360 VILLERS-ECALLES - Tél : 02 35 64 42 30 - Fax : 02 35 61 56 97

Internet : [www.ifram.fr](http://www.ifram.fr) / Email : [ifram@ifram.fr](mailto:ifram@ifram.fr)

